

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 59

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer cet article.
--

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste et social s'oppose fermement à la création d'une holding regroupant les sociétés de l'audiovisuel public. A l'heure de la propagation d'une désinformation de masse, alors que les médias privés sont sous pression des grands industriels, que la part d'information journalistique diminue au profit de *talk shows* à faible coût de production, il est d'autant plus important de garantir à l'audiovisuel public sa pleine indépendance, et les moyens de la qualité de l'information qui y est produite. La holding contenue dans le présent projet de loi encourage les économies budgétaires au détriment du pluralisme. Parce qu'il est attaché à la liberté et à l'indépendance des médias, en tant que principes garants de la bonne information des citoyennes et des citoyens, nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie, notre groupe s'oppose à la création de cette holding. Dans un contexte de guerres internationales où l'information, et surtout la désinformation, ont une place prépondérante, le Gouvernement doit renforcer les moyens de l'audiovisuel public au lieu de l'affaiblir.